FAY NATURE : 21 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS

ORGANISEE PAR FAY NATURE AU JARDIN PARTAGE

Ouverte aux enfants de 2 à 11 ans

DIMANCHE 21 AVRIL 2019 à 11h00

Contact : 06.50.21.03.74

ELAN FAYEN : 6 AVRIL

Tournoi destiné aux plus jeunes basketteurs et basketteuses, catégorie U7 jusque U13

Samedi 6 avril de 9h00 à 18h00

ECOLE DE THÉATRE REPRÉSENTATIONS

2 représentations de l'école du théâtre Fayen auront lieu **le 6 et 7 avril** avec sur scène 21 enfants de 8 à 18 ans !

Samedi 6 avril à 20H30
ET
Dimanche 7 avril à 15H
Salle Denise Grey
Entrée 2 euros

YOGA ETC... : STAGE DE CIRQUE : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Comme l'an dernier, l'association Yoga etc propose pour vos enfants à partir de 4 ans une semaine de cirque avec Amanda, **du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2019, de 10h à 11h ou de 11h à 12h.**
Contacts inscription : 06 86 91 12 64 / yoga.etc.fay@gmail.com

SPECTACLE MAURICETTE : SAISON 2019

Il est toujours possible d'offrir des places à vos amis, vos parents, vos enfants, Pour les fêtes du printemps, anniversaires, mariages ...
Réservations : boncadeaumauricette@gmail.fr
Les réservations sont possibles en ligne sur www.associationmauricette.fr
et aux permanences tous les samedis 9h30-11h30 à la Médiathèque de Fay.
ou par téléphone de 17h à 20h au 0786213384 ou au 0773763674 du lundi au vendredi.

PLANNING DES MANIFESTATIONS

AVRIL 2019

Mar 2 et mer3	Le Bougainvillier –Bourse aux vêtements d'été	Salle des Etangs
Mardi 2	Soliha –Réunion publique amélioration habitat –19H	Salle Denise Grey
Samedi 6	Elan Fayen–Tournoi de Basket –9H-18H	Salle des Sports
Samedi 6	Ecole de Théâtre Fayen –Représentation –20H30	Salle Denise Grey
Samedi 6	Amicale Boulistes Fayens –Concours doublette (invitation)	Boulodrome
Dimanche 7	Ecole de Théâtre Fayen –Représentation –20H30	Salle Denise Grey
Lundi 15	Conseil Municipal –20H	Salle du Conseil
Mercredi 17	Ciné Gouter des vacances - 16H	Médiathèque
Dimanche 21	Fay Nature –Chasse aux œufs - Entrée libre –11H	Jardin partagé
Dimanche 21	Breizh Capo –Batizado Démonstration-14H	Salle Denise Grey
Mercredi 24	CCEG-Permanence Enquête publique PLUI-14H-17H45	Salle du Conseil
Samedi 27	Evasion fayenne– Assemblée Générale– 11H	Salle de l'Isac
Samedi 27	Laure du Conte - 10H30-12H	Médiathèque

Pensez à communiquer sur vos événements dans les journaux : contactez les correspondants locaux de presse !
L'Eclaireur : Jacqueline LIOTARD 06.60.80.79.45 / jacquelinelio@orange.fr
Ouest-France : Marlène GUILLORÉ 06.71.01.09.31 / marlene.guillore@laposte.net
Presse Ocean : Alain Milet / miletalain@neuf.fr

FAY DIRECT

N° 117
AVRIL2019

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

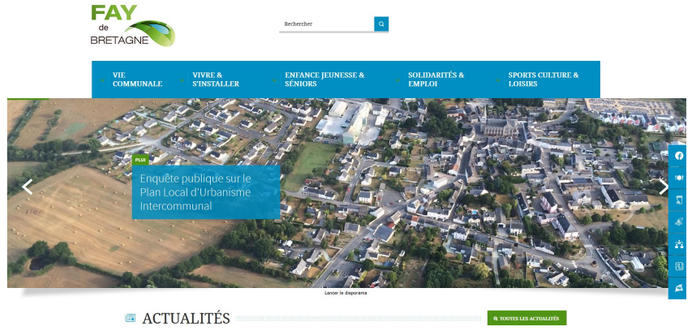

L'ancien site datait de plus de 10 ans et les fonctionnalités ne correspondaient plus aux modes de communications actuelles. Piloté par la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvre, le projet pour réaliser ce nouveau site a nécessité un long travail de réécriture et de collectage de données : associations, histoire et patrimoine, services municipaux, etc. La municipalité a souhaité qu'il soit un outil de communication utile à tous et adapté aux besoins actuels des habitants.
Rendez-vous sur www.faydebretagne.fr !

RANDO DE L'ESPOIR CONTRE LE CANCER

Le dimanche 5 mai
Départ du site des étangs à partir de 8 h.

Sur place, restauration animée
et plateaux repas à 11€ le midi .

Appeler le 02.40.57.20.18 ou le 06.36.88.60.79 pour réserver vos plateaux repas.
Cette journée est organisée par la municipalité et plusieurs associations fayennes. Le bénéfice sera entièrement reversé à la Ligue contre le cancer.

VOUS FETEZ VOS 75 ANS ET PLUS ? LE CONSEIL DES SAGES ET LA MUNICIPALITÉ VOUS INVITENT !

Nouveau sur la commune !*« et si nous partagions le gâteau d'anniversaire ? »*

A l'initiative du Conseil des Sages, cette nouvelle action, soutenue par la municipalité, s'adresse à tous les fayens à partir de 75 ans. Pour cela, une invitation personnelle vous est remise à domicile par l'un des membres du Conseil des Sages.
Le 1er rendez-vous est fixé le vendredi 5 avril prochain pour toutes celles et ceux nés en janvier, février ou mars.
Par souci d'organisation, les inscriptions sont obligatoires par téléphone :
02 40 87 30 82 ou 06 41 71 44 18 ou encore 06 81 98 89 21
Au plaisir de vous retrouver bientôt pour partager ce moment convivial !

Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi :
9h à 12h30 et 14h à 17h45
(sauf mardi matin)
Samedi : 9h à 12h
(état civil uniquement).
Renseignements :
02 40 87 42 18 (accueil)

Horaires Service Urbanisme

Du lundi au vendredi :
9h à 12h30 et 14h à 16h30
(sauf mardi matin)
Renseignements
02.40.87.29.51

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 15 avril
20H00 - Salle du Conseil

Permanences Elus :

Chaque samedi matin de 10h à 12h et sans rendez-vous.

- Sam 6 Philippe JAGOT
- Sam 13 Frédéric LEMASSON
- Sam 20 Christian CHOTARD
- Sam 27 Elisabeth GILLON

Ramassage déchets:

www.cceg.fr

Services d'Urgence

- Médecin de garde : 15
- Pharmacie de garde : 32 37
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17 ou 112
- EDF/GDF : 08 01 44 45 46
- Eau (Véolia) : 0 969 323 529

Correspondants Presse

- L'Eclaireur : 06.60.80.79.45
- Ouest-France : 06.71.01.09.31
- Presse Océan:miletalain@neuf.fr

Prochain Numéro :

Vendredi 3 mai

Vous souhaitez recevoir FAY DIRECT par mail ?

Faites la demande via :
communication@faydebretagne.fr

PLUI AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE : PERMANENCES A LA MAIRIE

Enquête publique unique sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi),
les zonages assainissement des eaux usées et pluviales

L'enquête publique se déroulera du 15 avril au 24 mai 2019.
Deux permanences auront lieu à la Mairie de Fay de bretagne, Salle du Conseil :
Mercredi 24 avril de 14H à 17H45 et Lundi 13 mai de 9H à 12h30.
Deux permanences seront également tenues au siège de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres le lundi 15 avril 2019 de 8h30 à 12h et le vendredi 24 mai 2019 de 16h à 19h30.

Après 3 ans de concertation incluant la phase de diagnostic du territoire, l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) la préparation des futures règles du PLUi, place à l'enquête publique du 15 avril au 24 mai inclus, avant entrée en vigueur des nouvelles règles du PLUi en fin d'année.

Cette enquête publique concerne le projet de PLUi mais aussi les zonages assainissement des eaux usées et pluviales réalisés par chaque commune.

1/ COMPOSITION DU DOSSIER SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE

Le dossier d'enquête comprend les dossiers suivants :

- le PLUI arrêté
- les avis des Personnes Publiques Associées (PPA) et des communes du territoire
- le zonage d'Assainissement Pluvial (zonage, rapport et décision de la MRAE suite à l'examen au cas par cas)
- le Schéma Directeur d'Assainissement Eaux Usées (zonage, rapport et décision de la MRAE suite à l'examen au cas par cas)
- les trois registres d'enquête publique

2/ LE DEROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête, tenus à sa disposition dans chaque lieu d'enquête ou sur les registres dématérialisés en ligne sur plui.cceg.fr. Les observations reçues avant ou après la période d'enquête publique ne pourront pas être étudiées.
Les observations et propositions écrites et orales du public sont également reçues par un membre de la commission d'enquête, aux lieux, jours et heures, fixés et annoncés sur l'ensemble des 12 communes d'Erdre & Gesvres et à la Communauté de Communes.
Les observations et propositions du public peuvent également être adressées par voie postale ou par courrier électronique à la présidente de la commission d'enquête à la Communauté de Communes : 1 rue Marie Curie, PA Erette Grand Haie, 44119 Grandchamp des Fontaines.
Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites faites sur le registre, seront consultables à la Communauté de Communes Erdre & Gesvres et sur le site internet lié au registre dématérialisé (accessible depuis plui.cceg.fr).
Après analyse des diverses demandes, la commission d'enquête rédigera un rapport dans lequel figureront leurs conclusions.

3/ ET APRES ?

A l'Eté 2019 :
La communauté de communes analysera à son tour les différents avis et demandes d'amendements, toujours au regard de la loi et dans le cadre des orientations validées dans le PLUi, et apportera les ajustements nécessaires au projet de PLUi.

A l'Automne 2019 :
La dernière version du projet de PLUi sera soumise au conseil communautaire d'Erdre & Gesvres pour approbation en fin d'année. Le PLUi entrera alors en vigueur immédiatement et remplacera définitivement les 12 PLU communaux existants.

ERDRE ET GESVRE

LE RADON PARLONS-EN ! Réunion de restitution

Le radon est un gaz naturel, inodore, incolore et insipide, mais radioactif, qui provient de sous-sols riches en roches granitiques. Dans la nature, dilué dans l'air ambiant, sa concentration est trop faible pour être préoccupante. En revanche, lorsqu'il se trouve piégé dans une pièce, il peut atteindre des concentrations élevées de nature à poser un risque pour la santé. Une réunion publique de restitution des résultats est organisée, au cours de cette réunion, des conseils seront fournis pour limiter l'exposition au radon, en fonction de son niveau d'exposition :**Renseignements : 06 19 45 01 65**

Le lundi 8 avril à 19H Salle des Cent sillons sur la commune de Grandchamp des Fontaines

Horaires d'été des déchèteries :

A compter du 1er avril, les déchèteries fermeront à 18h au lieu de 17h

LE BOUGAINVILLIER 2 et 3 AVRIL

BOURSE AUX VETEMENTS D'ÉTÉ 4 ANS—ADULTES (20 articles /personne)
DEPOT/VENTE: Mardi 2 avril (9h15 à 15h15) - **VENTE:** Mardi 2 (9h15 à 19h30) et Mercredi 3 (9h à 12h) -
RESTITUTION/PAIEMENT: Jeudi 4 avril (9h à 10h). Stationnement Parking des Etangs.!

APE ECOLE HENRI RIVIERE : MARCHÉ DE CRÉATEURS ET VIDE-GRENIER

Pour la 2ème année consécutive, l'APE de l'école Henri Rivière propose **un marché des créateurs** en extérieur lors de son traditionnel **vide grenier** qui aura lieu le **dimanche 26 mai 2019 de 9h à 17h30** sur le terrain des sports.Notre équipe prendra soin d'accueillir d'une part les exposants du vide grenier et d'autre part les exposants du Marché des créateurs dans la convivialité et la bonne humeur.
Sur place, vous trouverez un espace restauration et un bar qui sera ouvert tôt le matin et jusqu'à la fin du vide grenier.
Informations exposants :
Tarif pour le vide grenier : 6 € les 2 mètres / 9€ les 3m / 12€ les 4m
Tarif unique pour le Marché des créateurs : 6 euros l'emplacement.
Arrivée possible dès 7h.

Pour tout renseignement et envoi du contrat, merci de contacter :
Jean-Baptiste Clouet au 06.18.07.62.11 ou Laetitia JORET au 06.03.18.33.04
ou par mail ape.h.riviere@gmail.com

YOGA ETC : SPECTACLE DE CIRQUE

Vendredi 24 mai 2019 à 20h - salle Denise Grey
Venez découvrir, soutenir, applaudir
nos artistes circassiens âgés de 4 à 10 ans
Ouverture de la billetterie le 22-04-2019
Contacts : 06 86 91 12 64 / yoga.etc.fay@gmail.com

BREIZH CAPO

Batizado 2019 - Le week-end du 20 et 21 Avril
L'association Breizh Capo organise son premier Batizado (remise de graduations pour les élèves) C'est un week-end de rencontres, d'apprentissages, de découvertes le tout dans la joie et la bonne humeur.

Le dimanche 21 après-midi, sera ouvert au public, venez découvrir la Capoeira et la danse brésilienne avec des démonstrations à partir de 14h, dans la salle Denise Grey. Suivra ensuite la remise de corde pour chacun des élèves.

PROJET MAM'ZELLE CHOUETTE : MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) du nom de l'association MAM'Zelle Chouette, est en cours de création sur la commune. Nous espérons fortement qu'elle sera ouverte au plus tard pour la rentrée 2019. **Pour soutenir le projet : Facebook Mam'zelle Chouette !**
Et https://www.leetchi.com/c/mamzelle-chouette

MÉDIATHEQUE : CHANGEMENT D'HORAIRES DU 8 AU 14 AVRIL

Durant la 1ère semaine des vacances scolaires, **la médiathèque sera ouverte :**
Mercredi 10H – 13H et 15H-18H - Samedi 10H-12H - Dimanche 10H30-12h15